

Une solution d'origine NATURELLE pour protéger vos légumes sous serre* contre l'oïdium



 **FytoSave**[®]

syngenta.

ORIGINE NATURELLE

- Une matière active unique et d'origine 100 % naturelle.

GESTION DES RÉSIDUS

- Un nouvel outil pour gérer les résidus.

BIOCONTRÔLE ET UTILISABLE EN AB

- Réduire les doses des partenaires ou renforcer sa protection.
- Réduction des IFT**.

FACILE À UTILISER

- Une formulation liquide pour offrir une simplicité d'utilisation et une bonne compatibilité.
- Pas de contrainte de stockage.

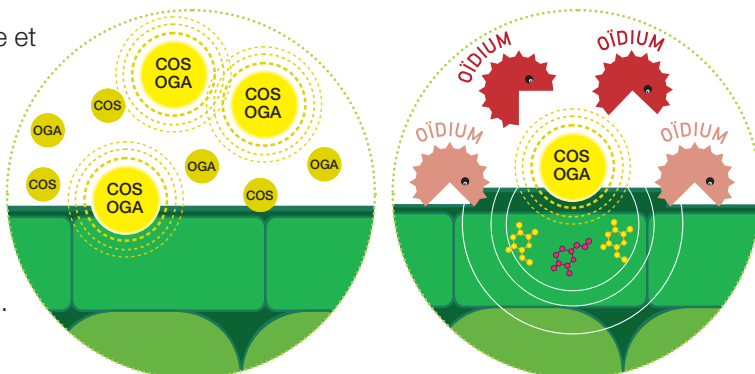


FYTOSAVE est une solution de biocontrôle d'origine naturelle composée de COS-OGA, au mode d'action de type SDN éliciteur. Il agit de façon préventive contre l'oïdium.

Lors de l'application de **FYTOSAVE** :

- le COS, fragments de sucres issus de carapaces de crustacés, mime les débris de la membrane du champignon pathogène et est reconnu par la plante comme un signal d'attaque qui déclenche des mécanismes de défense.
- l'OGA, fragments de sucres issus de pectine de fruits, mime, lui, les débris de la paroi des cellules de la plante et est aussi reconnu comme un signal d'attaque qui déclenche des mécanismes de défense.
- le COS-OGA, association inédite et brevetée, stimule plus fortement les défenses de la plante.

La reconnaissance de ces signaux va stimuler les défenses naturelles de l'ensemble des organes (*feuilles et fruits*) ayant reçu le produit et leur permettre de se défendre contre les futures attaques d'oïdium.



** Selon les certifications

LES 5 FACTEURS CLEFS DE SUCCÈS



Biocontrols

- Utiliser seul ou en association, avec un fongicide conventionnel si nécessaire,
- Positionner en préventif avant les contaminations d'oïdium, Relayer ou associer avec d'autres fongicides selon la pression parasitaire,
- Utiliser en séquence de 2 à 3 applications pour une mise en place optimale des défenses,
- Renouveler l'application tous les 7 à 10 jours selon la pression parasitaire,
- Appliquer de façon homogène sur les deux faces des feuilles, faces supérieures et inférieures, et les fruits.

COMMENT INTÉGRER FYTOSAVE DANS VOTRE PROGRAMME DE PROTECTION ?

Exemple de programmes en tomates sous serre

(ces types de programmes sont réalisables sur fraise, concombre et poivron)



1



Stratégie 1 : séquence de traitement préventive avant la période à risque

2



Stratégie 2 : séquence de traitement curative lors d'une attaque déclarée, intégrant un produit conventionnel

3



Stratégie 3 : séquence de traitement en alternance lors d'une attaque déclarée, en cours de stimulation.

CARTE D'IDENTITÉ

- **Composition** : 12,5 g/l COS-OGA.
- **Formulation** : Concentré soluble (SL).
- **Usage** : Stimulateur des défenses naturelles.
- ***Cibles** : Oïdium en tomate, fraise, concombre et poivron, sous serre.
- **Doses** : 4 l/ha sur cultures hautes et 2 l/ha sur cultures basses (*fraise*).
- **Sans classement.**
- **DAR** : 1 jour.
- **LMR** : -
- **DRE** : 8 heures pour les applications en milieu fermé après le traitement.
- **Nb maximum d'applications / an** : 5 / an - Intervalle minimum entre applications de 5 jours.
- **Emballage** : 5 litres - Pas de condition de stockage particulière.

Non Classé - EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MPO2249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Syngenta ® Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

FYTOSAVE® - AMM N° 2190730 - Composition : 12,5 g/l COS-OGA * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe 2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas rejeter les eaux usées des cultures hors sol sous abri directement dans les eaux de surface. SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur vigne et pour les usages sous abri ouverts au moment du traitement. ® Marque enregistrée et *substance active brevetée par FYTOFEND S.A.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.